



L'intersyndicale DNGCD

9 octobre 2024

Monsieur Le Président,

Lors de la session plénière du CSA-FS DNGCD du 2 octobre 2024 au Havre, en présence des représentants syndicaux et de l'administration, le Directeur du SGCD Méditerranée, a tenu des propos que nous ne pouvons que qualifier d'inacceptables concernant la BGC de Marseille.

Selon son auteur, cette unité serait en état de « délabrement avancé », « l'équipe de la BGC Marseille aurait entravé l'arrivée du nouveau Chef d'Unité et d'un autre agent ».

Le Directeur du SGCD de Méditerranée a affirmé que les portes étanches restaient ouvertes à quai et que les journaux de bord étaient mal tenus.

Nous, représentants du personnel, exigeons soit des preuves claires de ces accusations soit une rétractation publique. La réputation des agents est en jeu, et nous ne tolérerons pas que leur travail soit sali sans fondement.

Enfin Monsieur Le Président, vous en conviendrez, de tels propos tenus par un Directeur de SGCD sont inacceptables d'une part sans pouvoir en apporter la preuve comme ce fut le cas durant la séance, et d'autre part en raison de la fonction même de son auteur. Si de tels propos engagent son auteur, ils sont également extrêmement nuisibles au rapport de travail qui doit exister entre le détenteur d'une telle fonction et les agents placés sous son autorité.

Respectueusement,

Les représentants syndicaux CFDT, CGT, SOLIDAIRE, UNSA et USD-FO